

ASSEMBLÉE NATIONALE

PLF POUR 2019 - (N° 1490)

Commission	
Gouvernement	

SOUS-AMENDEMENT

N ° 1242

présenté par
M. Zulesi, Mme Pompili, Mme Park, M. Pichereau et M. Damien Adam
à l'amendement n° 1204 du Gouvernement

ARTICLE ADDITIONNEL**APRÈS L'ARTICLE 2, insérer l'article suivant:**

Cet amendement a été déclaré irrecevable après diffusion en application de l'article 98 du règlement de l'Assemblée nationale.